

Séance du **14 mai 2020**

Présidence : **M. Christophe Ming**, président

Demande de crédit de CHF 1'965'000.— pour la réfection des réseaux communaux de canalisations et routes en 2020 (2020/P02)

Rapporteur : M. Roger Pieren

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis no 2/2020, du 13 janvier 2020, concernant la « Demande de crédit de CHF 1'965'000.-- pour la réfection des réseaux communaux de canalisations et routes en 2020 »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit (amendé) de CHF 2'121'500.-- pour la réfection des réseaux communaux de canalisations et routes en 2020 ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissement » ;
3. d'amortir cette dépense de la manière suivante :
 - a. par un prélèvement en une seule fois d'un montant de CHF 789'000.-- sur le compte au bilan N° 9280.11 "Fonds de réserve des égouts" ;
 - b. par un amortissement annuel de CHF 66'625.-- pendant 20 ans.

Ainsi délibéré en séance du **14 mai 2020**.

Adopté tel qu'amendé à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 15 mai 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

le Président


Christophe Ming



la Secrétaire


Carole Dind